

## Conseil du 20<sup>e</sup> arrondissement du 12 mai 2020

### Vœu relatif à la situation sanitaire liée au Covid-19

Déposé par Raphaëlle Primet et les élu·e·s du groupe Communiste-Front de gauche

Considérant la profondeur de la crise sanitaire que connaît notre pays et notre ville depuis l'apparition et la diffusion du COVID 19 ;

Considérant que le port des masques est, à ce jour, la mesure barrière dans l'espace public la plus efficace contre la pandémie notamment lorsque la distanciation sociale est difficile à respecter;

Considérant le décret n° 2020-422 du 14 avril 2020 complétant l'arrêté du 23 mars 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Considérant le texte prorogeant l'état d'urgence sanitaire du 6 mai 2020 ;

Considérant l'aggravation des inégalités sanitaires, territoriales, sociales, économiques, due à la période de confinement que nous avons connu ;

Considérant que dans un avis rendu le 25 avril 2020, le Conseil scientifique auprès du Président de la République, a préconisé une série de mesures pour la sortie du confinement, parmi lesquelles : le port du masque obligatoire dans tout l'espace public, la réouverture des écoles en septembre et une politique massive de tests ;

Considérant le manque de masques, l'insuffisance de tests, l'impréparation des transports publics notamment en Ile de France et à Paris ;

Considérant les manquements du gouvernement dans la remise des masques y compris aux personnels de santé, dénoncé par les professionnels du secteur (communiqué interprofessionnel « Les masques tombent ! » de l'Ordre des Médecins, de l'Ordre des Sages-Femmes, de l'Ordre des Infirmiers, de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes, de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes, de l'Ordre des pédicures-podologues et de l'Ordre des pharmaciens des professionnels de santé) ;

Considérant que le choix de la distribution des masques de protection à la population se fait de manière anarchique et non centralisée, s'appuyant sur les réseaux commerciaux et les « bonnes volontés » des collectivités ;

Considérant que le coût de l'achat des masques protecteurs et du gel vient grever les ressources de des milliers de parisiens ;

Considérant que la mise au chômage technique ou à l'absence de revenus d'une partie de nos concitoyen·ne·s a pour conséquence la baisse de leurs ressources et l'augmentation de leurs dépenses, notamment en matière d'alimentation et le poids des charges courantes (de l'eau, de l'énergie, des télécoms, loyers et des prêts immobiliers) qui peuvent les faire basculer dans la précarité voire la pauvreté ;

**Sur proposition de Raphaëlle Primet et des élus du groupe Communiste-Front de gauche, le Conseil du 20<sup>e</sup> arrondissement émet le vœu que :**

- **les centaines de millions de masques disponibles doivent être réquisitionnés et distribués gratuitement par l'État et les collectivités.**